

# COLLOQUE

LA PLACE DE L'AVOCAT  
DANS LE PROCÈS ADMINISTRATIF



Inscription en ligne  
obligatoire

**VENDREDI 12 MAI 2023**

**8H30 - 17H00**

**à l'École des Avocats du Grand Ouest**



Campus de Kerlann  
Contour Antoine de St Exupéry  
35172 BRUZ

---

Validaton de 6 heures  
au titre de la formation professionnelle continue des avocats

# PROGRAMME



**L'objectif ?** Sensibiliser et former à la place de l'avocat dans le procès administratif, son évolution, à tous les stades du litige.

Un échange nourri entre magistrats, avocats et parties pour une meilleure compréhension des enjeux, une analyse spécifique des problématiques juridiques et une définition partagée de la place de l'avocat dans le procès administratif.

8h30

**Accueil des participants**

9h00

**Propos introductif**

**Monsieur Eric KOLBERT**, Président du Tribunal administratif de Rennes

**Maître Catherine GLON**, Bâtonnière

9h30

**INTERVENTION**

**"Le Ministère d'avocat obligatoire dans la procédure administrative contentieuse"**

par **Monsieur Jean SIRINELLI**, Professeur de droit public à l'Université de Rennes

10h00

**TABLE RONDE 1**

**"LA PLACE DE L'AVOCAT AVANT LE PROCÈS"**

Ministère obligatoire, Stratégie, choix contentieux (référé, médiation, expertise judiciaire,...)

Modalités de saisine, le choix de l'avocat, le coût, la transformation d'une situation conflictuelle en objet juridique,...

**Madame Virginie GOURMELON**, Première conseillère au Tribunal administratif de Rennes

**Maître Jean-Franck CHATEL**, Avocat au barreau de Rennes

**Madame Karine EBEN-MOUSSI**, Directrice des affaires juridiques de Rennes Métropole/Ville de Rennes

**Monsieur Adrien BODART**, Chef du service juridique et de la commande publique de la Région Bretagne

**Modérateur : Maître David GORAND**, Avocat au barreau de Rennes

# SUITE DU PROGRAMME

12h00

Déjeuner

14h00

INTERVENTIONS

"L'oralité dans la procédure administrative contentieuse"  
par **Monsieur Nicolas BOULOUIS**, Conseiller d'État,  
Président de Chambre à la Section du Contentieux du Conseil  
d'État

"Les écritures dans la procédure administrative  
contentieuse et les difficultés d'exécution des décisions  
du juge administratif"  
par **Maître Didier LE PRADO**, Avocat au Conseil d'État et à  
la Cour de cassation

15h00

TABLE RONDE 2

"LA PLACE DE L'AVOCAT PENDANT LE PROCÈS"

La place de l'avocat dans l'instruction, la rédaction des écritures,  
l'oralité dans le procès administratif, la comparaison avec la  
juridiction judiciaire, l'exécution des décisions de justice et les  
voies de recours

**Madame Béatrice RIVAIL**, Présidente du Tribunal judiciaire de Rennes  
**Monsieur Nicolas TRONEL**, Président de la 4ème chambre du  
Tribunal administratif de Rennes

**Maître Vincent LAHALLE**, Avocat au barreau de Rennes

*Modérateur : **Maître Sophie GUILLON-COUDRAY**, Avocat au barreau  
de Rennes*

17h00

Fin du colloque

# PARTICIPER



## INSCRIPTION

En ligne obligatoire en cliquant [ici](#)



## FRAIS DE PARTICIPATION

Avocats : 100 €

Autres publics : gratuit

A réception de votre paiement, vous recevrez un e-mail de confirmation d'inscription et de paiement envoyé directement de la plateforme Eventbrite.



## LIEU DE PARTICIPATION

Le colloque aura lieu dans l'amphithéâtre de l'EDAGO (campus de Kerlann, contour Antoine de St Exupéry - BRUZ).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame Isabelle GENOUEL par e-mail à [organisationfc@edago.fr](mailto:organisationfc@edago.fr)